L'association L'enfant et la Shoah-Yad Layeled France propose aux écoles et collèges sa mallette pédagogique



Grâce au soutien de ses adhérents et de ses amis, en 2019, l'association Yad Layeled France a fait circuler les expositions "Enfants juifs, 1939-1945" et "Sur les traces d'une photo" dans des mairies, des médiathèques et de nombreux établissements scolaires.

Elle a mis à disposition sur demande la mallette atelier "Face à l'histoire, 1939-1945" dont 500 établissements scolaires sont d'ores et déjà équipés. Elle s'adresse aux élèves du cycle 3 et collège.

A partir d'archives et de photographies, elle relate le quotidien des enfants juifs qui ont dû faire face à l'arbitraire d'un régime antisémite, de leur exclusion à leur sauvetage. Cette rencontre avec l'histoire des enfants juifs pendant la Shoah aura peut-être changé son rapport aux autres et sa manière de réagir face aux injustices.

Pour en savoir plus, consultez l'Espace Enseignants.

En 2020/2021, ce sont 10 établissements scolaires (écoles et collèges) et un Centre social du nord Franche-Comté qui seront dotés de cette mallette pédagogique sur les recommandations de l'association Judaïques Cultures. Contact à Belfort : Nadia Hofnung tél : 0663063287 ou par courriel : nadia.hofnung@gmail.com
Cette mallette est offerte à l'établissement qui la reçoit.

_Contact

et dons à : L'enfant et la Shoah-Yad Layeled France au 46, rue Raffet 75016 Paris. Retrouvez-nous sur internet www.lenfantetlashoah.org et sur Facebook L'enfant et la Shoah

En 2019, Yad Layeled a organisé la rencontre d'anciens enfants cachés pendant la Shoah avec des élèves, réalisé l'enregistrement vidéo de plusieurs témoignages d'enfants juifs pendant la Shoah, accompagné la présentation de l'exposition "Sur les traces des enfants déportés du 11e arrondissement de Paris" et la réalisation de l'exposition "Ils étaient des enfants du 12e arrondissement ".

Elle a participé aux Rendez -vous de l'histoire de Blois, formé une centaine d'enseignants à Paris et en Province, noué des partenariats avec le Ministère de l'éducation nationale, la DILCRAH, le MAHJ, la Haute école pédagogique de Lausanne, le Centre Primo Levi...

Et le 30 novembre dernier, elle a célébré le 30e anniversaire des droits de l'enfant, à travers l'affiche et le livret "Les enfants ont des droits" diffusés à 2500 exemplaires

¹ Pour sa première présentation publique l'exposition "Face à l'histoire, 1939-1945" a été présentée simultanément à la Mairie du 5e arrondissement de Paris, à la Mairie du 11e arrondissement de Paris et à Médiathèque d'Aire su Adour (Landes), du 27 janvier au 7 février 2020.

Le thème 3 du programme d'Histoire en classe de CM2 traite de « La France, des guerres mondiales à l'Union européenne » ; notamment « On évoque la Résistance, la France combattante et la collaboration. On aborde le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations. »

Comment enseigner cette sombre période de l'Histoire ?

L'association L'enfant et la Shoah, agréée par le Ministère de l'Education nationale, met à la disposition des enseignants et des pédagogues des outils pédagogiques gratuits.

Une mallette pédagogique

Face à l'histoire, 1939-1945.

À la lumière de situations vécues par des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale et qui témoignent dans cet atelier-exposition, les élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et $6^{\text{ème}}$) sont invités à débattre avec leurs professeurs de thèmes tels questions telles que :

« Peut-on avoir une raison légitime de désobéir aux lois ? En quoi suis-je concerné(e) par ce qui arrive aux autres ? Connais-tu des actions de solidarité ? Quelles valeurs faut-il défendre pour vivre en paix dans notre pays ? » Autant de thèmes que les enseignants doivent aborder avec leurs élèves dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

La mallette est gratuite pour les établissements scolaires, sur demande auprès de L'enfant et la Shoah <u>info@lenfantetlashoah.org</u>

Contenu de la mallette-exposition « Face à l'histoire, 1939-1945 »

• Six posters

Cinq d'entre eux illustrent les thématiques de l'exposition : *Peut-on avoir une raison légitime de désobéir aux lois ? En quoi suis-je concerné(e) par ce qui arrive aux autres ? Connais-tu des actions de solidarité ? Quelles valeurs faut-il défendre pour vivre en paix dans notre pays ?* Le sixième panneau est une chronologie historique.

• Une clé USB comportant six témoignages vidéo, des documents et photographies d'archives et des textes.

Au travers de témoignages enregistrés d'anciens enfants cachés, les écoliers et collégiens découvrent ce qu'était la vie d'enfants de leurs âges pendant la guerre.

Les documents et photographies d'archive permettent d

e découvrir les obligations et les interdictions dont les Juifs ont été victimes (statut des Juifs, obligation du port de l'étoile, interdiction d'entrer dans les jardins publics, etc.)

Les textes rendent comptent du ressenti des Juifs face à ces obligations ainsi que des solidarités qu'ils ont pu rencontrer (extrait du journal d'Hélène Berr, hommage de Simone Veil aux Justes parmi les Nations, ou celui d'un ancien enfant caché au couple qui l'a protégé etc.).

• Un livret d'exploitation pédagogique

Pour chaque thème abordé dans l'atelier, l'enseignant trouve dans ce livret, des pistes pour animer un débat philosophique avec sa classe.

En regard des questions figurent des propositions de réponses.

Une chronologie, une bibliographie et une filmographie enrichissent également ce livret de

• Un document pour l'élève

À travers un dessin ou un court texte, l'élève y résume ce qu'il a retenu de ce travail en classe et exprime son ressenti face à cette Histoire.

Imprimé en trente exemplaires, ce document permettra à chaque élève de conserver une trace de cet atelier dans son Parcours citoyen.

Cette rencontre avec l'histoire des enfants juifs pendant la Shoah aura peut-être changé son rapport aux autres et sa manière de réagir face aux injustices.